

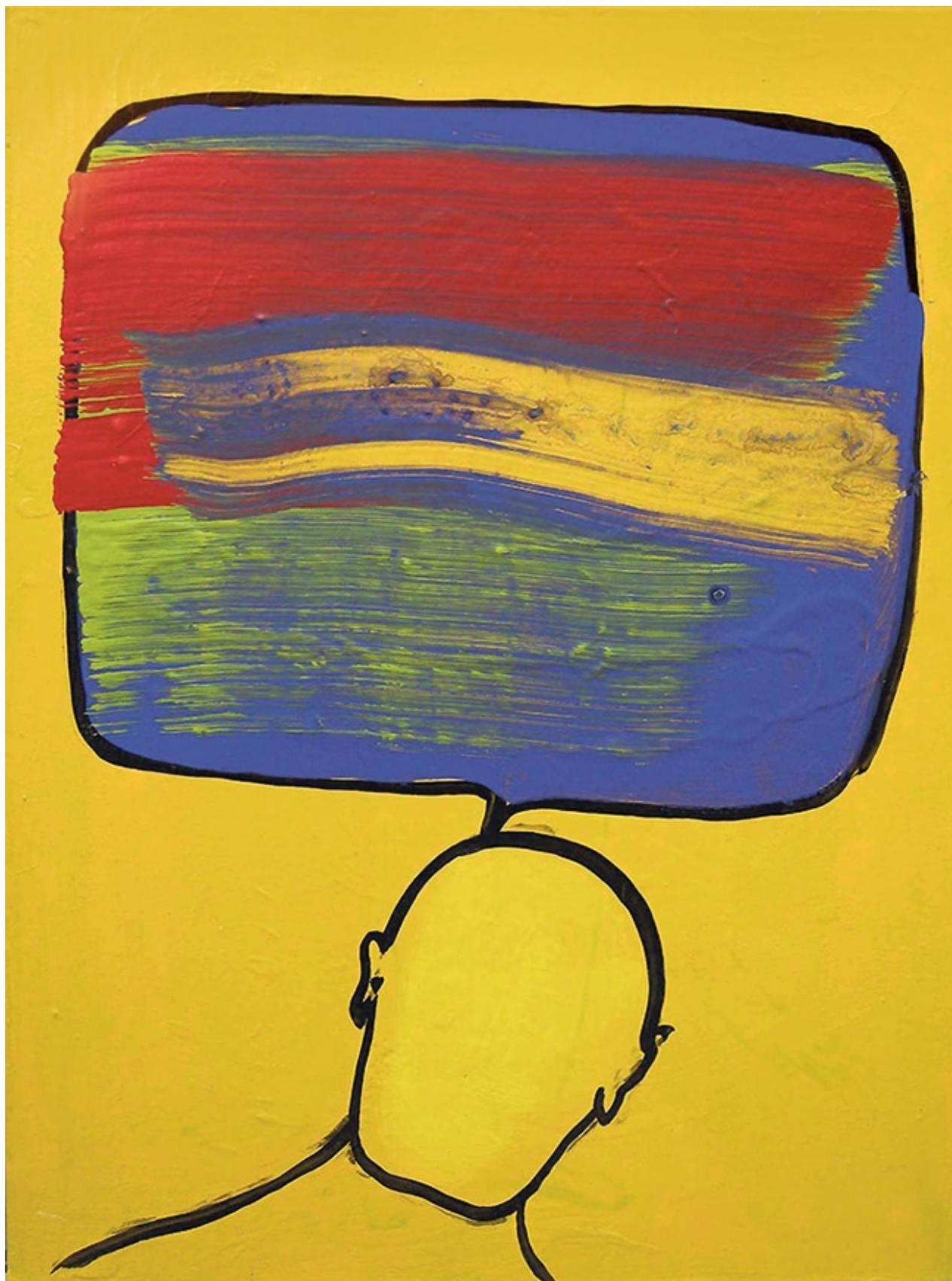
Le fantassin du dialogue social

 monde-diplomatique.fr/2017/09/BALBASTRE/57841

01/09/2017

Qui est Pierre-André Imbert ?

par Gilles Balbastre



«*Le grand Pierre-André Imbert, disciple du non moins grand Raymond Soubie, orfèvre de la loi travail, sera conseiller social du président.* » Daté du 19 mai 2017, ce message a été retweeté le plus sérieusement du monde par une société spécialisée en stratégie sociale, Alixio. Créée en 2010 par M. Raymond Soubie, conseiller social du président Nicolas Sarkozy de 2007 à 2010, Alixio avait de quoi se réjouir : M. Pierre-André Imbert, ancien directeur du cabinet de la ministre du travail Myriam El Khomri et rédacteur officieux de la loi travail du 8 août 2016, a été son employé. Pour égaler la « grandeur » de son mentor et parvenir au poste de conseiller du président, le disciple a effectué un long, très long voyage...

Alors que M. Soubie, diplômé de l'École nationale d'administration (ENA), a construit sa carrière chez les conservateurs, M. Imbert, lui, a fait ses premières armes à gauche. Jeune chevènementiste, il se spécialise en 1995 dans l'économie du travail à l'université Paris-I. « *Ce labo d'économie du travail était dirigé par François Michon, qui avait importé des États-Unis les théories plutôt marxistes de la segmentation du marché du travail* », se souvient l'économiste Liêm Hoang-Ngoc, alors maître de conférences dans cette université et désormais proche de M. Jean-Luc Mélenchon. « *Après son DEA [diplôme d'études approfondies], Imbert est l'un des deux meilleurs éléments de la promo. Michon et moi lui proposons une allocation de recherche pour faire une thèse.* »

M. Imbert s'investit dans le mouvement social de décembre 1995, où il côtoie les syndicalistes mobilisés contre la réforme du premier ministre Alain Juppé. Il orchestre avec Hoang-Ngoc l'« Appel des économistes pour sortir de la pensée unique » et coordonnera le premier livre de l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) : *Contre la dictature des marchés* (1999). En octobre 1996, il cosigne dans *Le Monde diplomatique* (1) un article dénonçant l'idée que le chômage serait dû aux rigidités du marché du travail et que les patrons embaucheraient plus facilement s'ils pouvaient licencier à volonté. Au contraire, M. Imbert identifie plusieurs leviers pour lutter contre le chômage : garnir les carnets de commandes en dopant la consommation à travers une augmentation des rémunérations, passer aux trente-deux heures sans perte de salaire ou encore développer les services publics. M. Emmanuel Macron n'a pas encore 19 ans ; son futur conseiller le contredit par anticipation.

Avec le retour aux affaires des socialistes, en 1997, M. Imbert abandonne sa carrière universitaire et devient collaborateur d'Henri Emmanuelli, alors président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Le lieu est stratégique : il lui permet de se bâtir un carnet d'adresses garni, où figure notamment un énarque socialiste, Xavier Lacoste, originaire des Landes (où était élu Emmanuelli), à la fois membre du cabinet du président de l'Assemblée nationale Laurent Fabius et proche d'un certain Raymond Soubie.

Le vent tourne pour le Parti socialiste (PS), à une époque où le premier ministre Lionel Jospin déclare à des syndicalistes en grève que « *l'État ne peut pas tout* ». La boussole Imbert s'affole. « *Pierre-André était très ambitieux. Mais il avait un rapport ambigu au pouvoir. Il venait de la banlieue parisienne, d'un milieu très modeste. On sentait qu'il avait envie d'être dans la lumière, mais qu'en même temps il se l'interdisait* », se souvient Hoang-Ngoc. Nouvelle bifurcation : M. Imbert quitte la politique pour rejoindre un monde où le pouvoir se fait plus discret, mais plus rentable. Lacoste obtient son embauche chez Altedia, le groupe de conseil en ressources humaines fondé par M. Soubie en 1992. Université, politique, affaires : le parcours avait été balisé avant lui.

Son employeur affiche deux visages. D'un côté, l'expert « Jekyll » — affable, courtois, d'une grande ouverture d'esprit — émerveille les journalistes, flatte les dirigeants politiques et séduit certains dirigeants syndicaux. De l'autre, l'idéologue « Hyde », plus secret, se consacre à faire appliquer la feuille de route du patronat : flexibilisation de l'emploi, facilitation des licenciements, etc. Prestataire d'une bonne partie des entreprises du CAC 40, la société Altedia se charge de cette seconde mission et lui assure de confortables revenus. Au cours des années 2000, M. Soubie bâtit la 235e fortune française (2), notamment en revendant Altedia à Adecco en 2005.

Entre 2003 et 2007, M. Imbert occupe le poste de directeur de projets chez Altedia, puis il dirige jusqu'en 2010 le département « ingénierie sociale, restructurations et réindustrialisation », avant de devenir directeur général

adjoint d'Alixio, le groupe de conseil en management fondé par M. Soubie après son passage à l'Élysée. À son tour, il développe une personnalité clivée. Côté pile, un homme réputé « bosseur » et « fin connaisseur de ses dossiers ». Côté face, un gladiateur dont les descentes dans l'arène marquent les esprits. En avril 2004, la société nationale d'armement Giat Industries annonce la fermeture de deux sites (Saint-Chamond et Cusset), la mutilation de deux autres (Tarbes et Roanne) et le licenciement de 3 850 salariés sur 6 250. « *Altedia, mandaté par l'entreprise, était chargé du reclassement, se souvient M. Jean-Pierre Brat, le délégué central CGT (Confédération générale du travail) de Nexter, le nouveau nom de Giat Industries. Les consultants demandaient aux quelques gars passés dans leur bureau de faire un CV après trente ans de boîte, de se mettre quasiment à poil, de se vendre. En réalité, leur job consistait à isoler les camarades et à affaiblir la mobilisation collective. Seuls le travail des élus du personnel et la mobilisation ont permis que pas mal de gars soient recasés, notamment dans l'appareil de l'État.* »



Jacques Barry. — « Mitigé pour ne pas dire maussade » et « Par-ci, par-là », 2009

www.jacquesbarry.com

« Pour obtenir un taux de croissance suffisant, il doit y avoir 15 % de destruction d'emplois par an dans une entreprise », soutient M. Soubie à l'abri des micros et des caméras (3). « L'argument de la compétitivité n'est qu'un prétexte, rétorque M. Patrick Caspar, expert-comptable auprès des comités d'entreprise. Le but est simple : augmenter les profits. C'est le cas dans 90 % des dossiers que l'on traite pour les comités d'entreprise. » « On assiste à une forme de banalisation du licenciement », désormais présenté comme « un

élément courant et normal du parcours professionnel », renchérit la sociologue du travail Mélanie Guyonvarch (4). Le rôle d'Altedia sous la houlette de MM. Soubie et Imbert ? « *Tenter d'éteindre le feu social* », analyse M. Brat.

À partir de 2012, M. Imbert revient en politique. Il grimpe dans la hiérarchie des cabinets qui entourent les ministres du travail successifs : M. Michel Sapin (comme conseiller pour les mutations économiques), M. François Rebsamen (comme directeur du cabinet) et Mme Myriam El Khomri (comme directeur du cabinet). Dix ans passés chez Altedia puis chez Alixio ont façonné celui qui deviendra bientôt aussi « grand » que son mentor. Une stature que sa fréquentation assidue des cercles de la raison patronale n'a pas manqué de consolider. Devenu puissant, M. Imbert s'est empressé de traduire les préférences patronales en textes de loi. La loi travail de Mme El Khomri, c'est donc lui, comme l'affirme un conseiller de l'ancienne ministre : « *La réforme est arrivée toute écrite sur le bureau de la ministre. Sa marge de manœuvre a été réduite à néant. C'est Pierre-André Imbert qui a tout géré* (5). »

En 2004, en 2008, en 2015, des lois destinées à valoriser le « dialogue social » ont été concoctées par les gouvernements de MM. Jean-Pierre Raffarin (2002-2005), François Fillon (2007-2012) et Manuel Valls (2014-2016). Chaque fois, M. Soubie puis M. Imbert auront été à la manœuvre pour promouvoir le « dialogue social ». « *Je crois beaucoup au dialogue social comme levier d'innovation*, expliquait le second en octobre 2014. *Et on s'aperçoit d'ailleurs, si on prend l'ensemble de nos réformes depuis quelques années, que, bien souvent, c'est par le dialogue social qu'est né un levier innovant, une réforme qui ensuite vit grâce aux acteurs* (6). »

Dans le quotidien *Le Monde*, l'expression « dialogue social » apparaît soixante fois plus entre 2000 et 2010 qu'entre 1970 et 1980 : un hasard ? « *Moi, je préfère le terme "négociation", nous explique Mme Maryse Dumas, de la CGT. Forcément, s'il y a négociation, c'est qu'il y a des points de vue différents et des intérêts différents. On ne "négocie" pas avec quelqu'un qui a les mêmes intérêts que soi. En revanche, on peut dialoguer avec tout le monde. Et c'est pour cela que le code du travail, jusqu'à très récemment, parlait de "négociation collective" entre patronat et syndicats. Depuis que le "dialogue social" est devenu le parangon de la modernité, les intérêts des salariés se sont évaporés.* » Pour défendre les leurs, les patrons peuvent compter, en revanche, sur les bons offices de l'ancien économiste soucieux de sortir de la pensée unique...

Gilles Balbastre

Journaliste et réalisateur.

(1) Liêm Hoang-Ngoc et Pierre-André Imbert, « [Cinq leviers pour l'emploi...](#) », *Le Monde diplomatique*, octobre 1996.

(2) Lire « [Dans les coulisses de la "réforme"](#) », *Le Monde diplomatique*, juin 2003.

(3) Septième conférence annuelle « [Sauvegarde et retournement des entreprises](#) », organisée par *Les Échos-conférences*, Paris, 23 mars 2011.

(4) Mélanie Guyonvarch, « La banalisation du licenciement dans les parcours professionnels. Déstabilisation ou recomposition des identités au travail ? », *Terrains et travaux*, n° 14, ENS Cachan, 2008.

(5) *Le Canard enchaîné*, Paris, 24 février 2016.

(6) « Dialogues, un creuset d'innovations », 8 octobre 2014, <http://dialogues.asso.fr>